

Neuchâtel en 1011 : nouvelles approches du castrum rodolphien (10e-11e siècles)

Autor(en): **Reynier, Christian de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera**

Band (Jahr): **34 (2011)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-309506>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d o s s i e r



Fig. 1
Le rempart occidental du bourg et la
tour des Prisons.

*Die westliche Befestigung der Stadt
mit der tour des Prisons.*

La fortificazione occidentale del
borgo e la tour des Prisons.

Neuchâtel en 1011 Nouvelles approches du *castrum* rodolphien (10^e-11^e siècles)

— Christian de Reynier

Le 24 avril 1011, Rodolphe III, roi de Bourgogne et d'Arles, faisait don à son épouse Ermengarde de divers biens fiscaux, dont un domaine d'un seul tenant centré sur Neuchâtel et comprenant *Novum Castellum regalissimam sedem* (Neuchâtel, résidence très royale), *Auerniacum* (Auernier) et *Arinis* (Arins, Saint-Blaise). Redécouverte et publiée en 1837 par Georges-Auguste Matile, cette attestation isolée de Neuchâtel au début du 11^e siècle, dont la ville fête cette année le jubilé, a été largement exploitée par l'historiographie régionale depuis, tout en restant étonnamment énigmatique. Récemment, et à la lumière de plus de 150 ans de recherche et de documentation, certains travaux archéologiques ont permis d'apporter quelques éléments nouveaux.

Le Pays de Neuchâtel en 1011

Autour du château et de la ville de Neuchâtel s'est constituée vers 1140 la seigneurie de Neuchâtel, comté dès 1196 environ. Avant la subdivision du domaine en 1218, l'autorité des comtes de Neuchâtel s'étendait du Doubs au lac de Morat et de Môtiers à la basse vallée de l'Aar, un territoire dont la partie occidentale forme l'actuel canton de Neuchâtel, qui constitue notre zone d'étude.

A cause de l'absence totale de textes concernant la région jusqu'au 10^e siècle et de leur rareté jusqu'au 12^e siècle, l'origine des seigneurs de Neuchâtel, et en particulier de leur vaste domaine, reste assez mystérieuse, alors qu'aucun document ne nous renseigne sur l'organisation de ce territoire avant eux. Depuis quelques temps cependant, plusieurs études historiques, archéologiques et toponomastiques permettent d'entrevoir des communautés organisées autour d'églises, de fondations religieuses et de chefs-lieux au sein d'unités administratives d'origine carolingienne, et ce dans une région bien occupée depuis l'Antiquité.

Parmi les nombreux établissements romains signalés depuis le 19^e siècle, un certain nombre – sanctuaire à Cressier, monument funéraire à Wavre, résidence palatiale à Colombier – évoquent la présence, sur la rive nord du lac de Neuchâtel, d'une élite que l'on peut aujourd'hui mettre en lien avec les facilités du transport lacustre et fluvial permettant de rejoindre l'Aar ou Avenches en quelques heures de navigation. Les premiers étages du Jura, en particulier le Val-de-Ruz, le Val-de-Travers et le plateau de Diesse, comptent aussi de nombreux établissements antiques, mais ceux-ci sont moins bien connus.

Notre connaissance de l'occupation du Haut Moyen Age se limite presque exclusivement, et comme souvent, aux tombes et aux toponymes de cette époque. Cependant, la fouille récente de plusieurs églises révèle la présence de lieux de culte chrétiens, futures églises paroissiales, à partir du 7^e ou du 8^e siècle, ainsi que d'une fondation religieuse un peu plus ancienne à Môtiers dans le Val-de-Travers. La dispersion de ces établissements montre une répartition de la population qui n'a pas changé depuis la fin de l'Antiquité.

Les sites occupés durant la période carolingienne (751-888) et le Second royaume de Bourgogne (888-1033) ne sont connus que par la continuité et le développement des lieux de culte déjà existants et des sépultures qui y sont associées, par les toponymes de cette époque, par les quelques localités et églises mentionnées dans les documents des 10^e et 11^e siècles, alors que l'archéologie a révélé l'existence d'habitats à Bevaix et au Landeron. A nouveau, seuls le Littoral et les vallées intermédiaires du Jura semblent occupés.

L'agrandissement des églises de campagne, le développement spectaculaire du prieuré de Môtiers, la fondation du vaste *castrum* de Neuchâtel (avant 1011), la fondation du prieuré de Bevaix (998) et la fixation d'une série de nouveaux toponymes d'ordres domaniaux et administratifs évoquent cependant une période d'expansion et de réorganisation. En croisant les

Fig. 2
Répartition des sites historiques antérieurs à l'an Mil, identifiés par l'archéologie, l'histoire et la toponymie. En violet les sites gallo-romains, en gris les sites des 7^e-10^e siècles.

Durch Archäologie, Geschichte oder Toponomastik festgestellte historische Stellen des ersten Jahrtausends nach Christus. Violet: gallorömische Fundstellen. Grau: Fundstellen des 7. bis 10. Jahrhunderts.

Distribuzione dei siti storici precedenti l'anno Mille, identificati grazie all'archeologia, la storia e la toponomastica. In viola i siti galloromani, in grigio quelli compresi tra il VII e il X secolo.

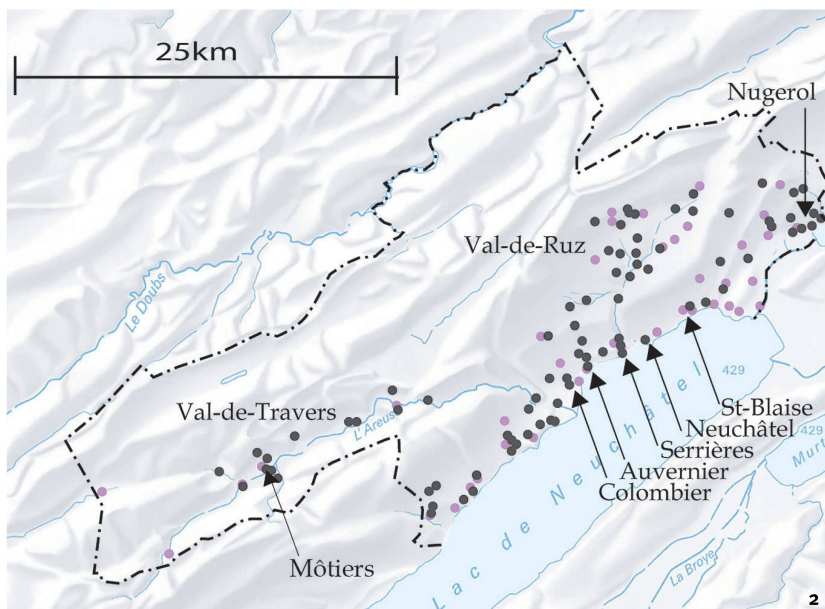


Fig. 3
Le château médiéval de Colombier occupe l'emplacement d'une résidence palatiale gallo-romaine.

Das mittelalterliche Schloss von Colombier wurde über einem herrschaftlichen gallorömischen Anwesen errichtet.

I castello medievale di Colombier occupa l'area di una residenza palaziale galloromana.



informations archéologiques, toponymiques et historiques, on parvient à obtenir une image évocatrice. La plupart des sites mentionnés dans les textes sont des *villae*, soit, dans l'acception carolingienne, un domaine agricole organisé, fragment d'une grande fortune foncière ou possession unique d'un propriétaire, à l'origine des villages médiévaux. En matière de lieux de pouvoir, en plus du *castrum* de Neuchâtel, on mentionne aussi une *curtis* à Colombier, siège physique de la *villa* comprenant la maison du régisseur ou du propriétaire entourée des bâtiments d'exploitation. Il semble acquis aujourd'hui que Colombier, qui accueille en 938 les mariages de la reine Berthe de Bourgogne et de sa fille, la future impératrice Adélaïde, avec Hugues et Lothaire d'Italie, est alors le siège régional de la famille des Sigibold, une puissante famille des environs de Vienne (F), proche des comtes de Savoie et des rois de Bourgogne. Dans la région, ces Sigibold sont par ailleurs les fondateurs des prieurés clunisiens de Bevaix, déjà mentionné,

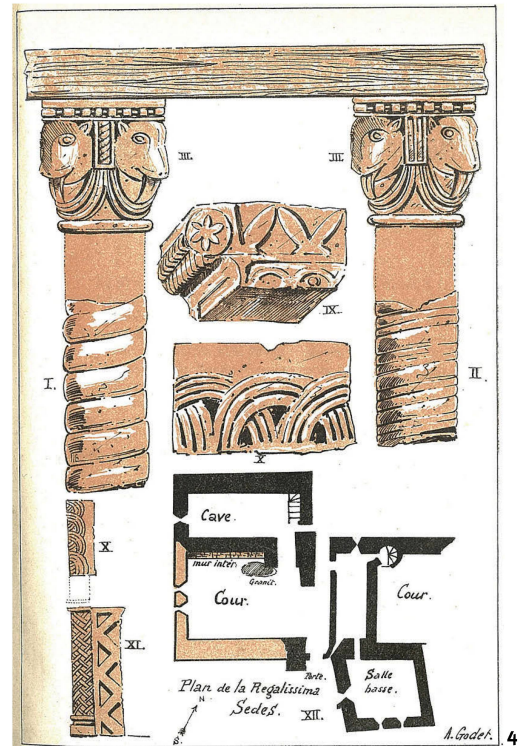
et de Corcelles (1092). La région neuchâtoise est alors répartie entre les deux comtés du diocèse de Lausanne, le comté de Vaud à l'ouest et le comté de Bârgen à l'est. Certains travaux ont aussi mis en évidence l'existence de vicairies (*vicaria*), soit des circonscriptions administratives judiciaires centrées sur le *vicus*, identifiées en Suisse romande par Wulf Müller sous le nom de *vallis*, dont, à Neuchâtel, celles de Travers (Val-de-Travers), de Ruz (Val-de-Ruz) et de Nugerol (val de Nugerol).

C'est dans la même zone d'occupation que sont mentionnées les premières seigneuries féodales à partir du milieu du 12^e siècle. Toutefois, les seigneurs régnant parfois en fratries, leurs droits sont certainement bien plus anciens et correspondent architecturalement aux premières tours-beffrois, qui, partout où l'étude archéologique a été possible, semblent à l'origine des châteaux-forts neuchâtois des 13^e-14^e siècles.

Fig. 4
Planche accompagnant la publication des premières fouilles du château de Neuchâtel par Alfred Godet (1888).

Tafel aus der Publikation der ersten archäologischen Ausgrabungen im Schloss von Neuenburg von Alfred Godet (1888).

La tavola che accompagna la pubblicazione dei primi scavi nel castello di Neuchâtel di Alfred Godet (1888).



Le castrum rodolphien

Le pays de Neuchâtel est donc bien peuplé et organisé au moment de la fameuse donation de 1011. Qu'en est-il de la ville?

L'archéologie historique en ville de Neuchâtel

Notre connaissance de la colline du château de Neuchâtel dépend en grande partie de fouilles et d'observations antérieures au milieu du 20^e siècle. Bien que les plus anciens mémoires et dessins neuchâtelois consacrés à l'architecture historique soient contemporains des premiers recueils d'architecture en français de la fin du 16^e siècle, les investigations archéologiques ne débutent réellement que dans la seconde moitié du 18^e siècle. A cette époque, la grande vogue de l'archéologie antique et l'absence de tels vestiges à Neuchâtel sont à l'origine de l'élaboration par le colonel Abram de Pury d'un faux mémoire prétendant démontrer, vestiges et inscriptions à l'appui, l'existence d'une agglomération romaine du nom de *Noïdenolex*. A la fin du siècle, malgré ce départ hasardeux et l'écrasante domination de l'archéologie gréco-romaine, les fouilles du chœur de la Collégiale de Neuchâtel

par Jean-François de Chambrier font écho aux premières études des cathédrales de Zurich et Genève, et témoignent d'un intérêt croissant pour l'architecture médiévale.

Par la suite, dans la foulée du vaste mouvement de création de sociétés d'archéologie en Europe et en Suisse qui démarre dans le deuxième quart du 19^e siècle, Georges-Auguste Matile et Frédéric Dubois de Montperreux vont développer, dans des travaux consacrés en particulier aux principaux monuments médiévaux de la ville de Neuchâtel, les notions de documentation ou d'argumentation chronologique et typologique. Ces recherches, qui précèdent de quelques décennies les grands réaménagements de la colline du château, constituent aujourd'hui une source incontournable. Parallèlement, une nouvelle attention est prêtée aux vestiges du sous-sol et les découvertes de vestiges antiques ou «burgondes» se multiplient aux alentours de la ville.

Au tournant des 19^e et 20^e siècles, l'archéologie stratigraphique, confiée aux archéologues, se distingue nettement de l'archéologie monumentale dont s'occupent alors les architectes dans le cadre des chantiers de restauration de monuments anciens. L'étude de la ville de Neuchâtel dépend clairement des seconds. On leur doit les fouilles des bains gallo-romains de Serrières (1908), du château de Neuchâtel (1905-1930), de la Maleporte (1922), du temple de Serrières (1945), du donjon de Neuchâtel (1946), etc. Malgré la qualité très inégale de la documentation, sous forme de photographies et de relevés essentiellement, notre connaissance des premiers temps de la ville de Neuchâtel dépend pour une part importante de ces travaux.

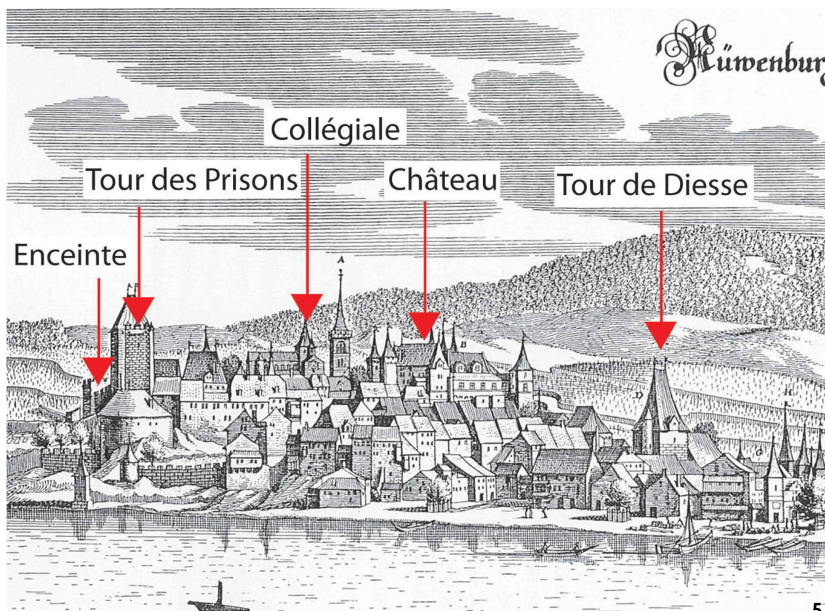
A partir des années 1990, le suivi archéologique systématique des chantiers de transformation ou de construction effectué par l'Office de la protection des monuments et des sites (OPMS) dans la vieille ville et sur la colline du château de Neuchâtel a permis d'accumuler un quantité appréciable de données nouvelles, qui, mises en relation avec les travaux anciens et une nouvelle lecture des sources historiques, ont permis de renouveler significativement la connaissance des prémises de la ville.

Fig. 5

La colline du château dans la première moitié du 17^e siècle.

Der Schlosshügel in der ersten Hälfte des 17. Jahrhunderts.

La collina del castello nella prima metà del XVII secolo.



Un *castrum* sur la colline

Au début du 11^e siècle, *Novum Castellum* était donc une propriété du roi Rodolphe III. La succession directe dans le texte de 1011 de Neuchâtel, Auvernier et Saint-Blaise ne laisse pas de doute quant à l'identification de *Novum Castellum* avec Neuchâtel. Le site, qui assurait très certainement des fonctions administratives et fiscales, était aussi une fortification, à tel point qu'il n'a pas d'autre nom que Nouvelle Fortification ou Nouveau Château. En outre, une certaine ampleur de la place ressort du fait que le rédacteur du document met en exergue *Novum Castellum* par rapport aux autres sites mentionnés, en le qualifiant de *regalissima sedes* (résidence très royale), et qu'au milieu du 11^e siècle, le siège (1032) puis la prise (1033) de Neuchâtel par l'empereur Conrad le Salique figurent dans deux chroniques rédigées à Reichenau (D) et à Saint-Gall.

Le développement ultérieur du site permet de localiser ce premier établissement sur la colline du château de Neuchâtel. On y trouve les plus anciens ensembles architecturaux de Neuchâtel, datés de la seconde moitié du 12^e siècle, soit une partie de l'ancienne résidence des seigneurs de Neuchâtel, l'église collégiale Notre-Dame et la tour des Prisons. Ces bâtiments dessinent une petite ville romane déjà bien établie, qui a la forme d'un éperon abrupt limité sur ses côtés nord et est par le lit encaissé du Seyon, et sur le côté sud, au relief un peu plus doux, par le lac de Neuchâtel (fig. 5 et 9). La résidence comtale et la collégiale se trouvent au sommet, alors que, sur le flanc sud, une rue en pente s'étire entre deux portes fortifiées: la tour et la porte des Prisons à l'ouest, la Maleporte couverte par la tour de Diesse à l'est. Ce chemin raide et aménagé directement sur le rocher conduisait au seul point de franchissement possible du Seyon, torrent qui barrait entièrement le pied du Jura et ne quittait



Fig. 6
La partie inférieure de la tour des Prisons en 1922.

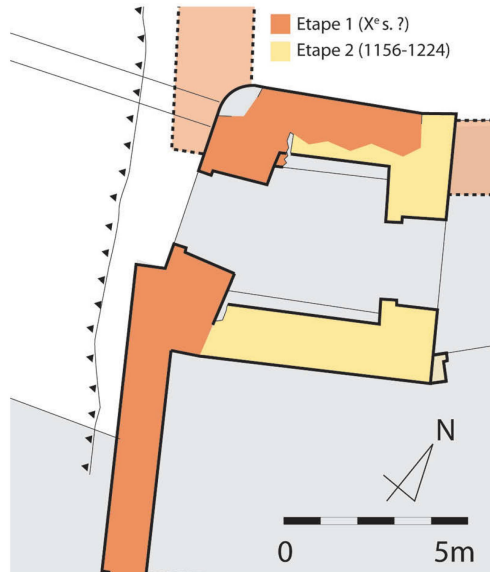
Der untere Teil der tour des Prisons im Jahr 1922.

La parte inferiore della tour des Prisons nel 1922.

Fig. 7
Plan du niveau inférieur de la tour des Prisons.

Plan des unteren Teils der tour des Prisons.

Pianta del livello inferiore della tour des Prisons.



7

ses gorges que moins de 300 mètres avant son embouchure.

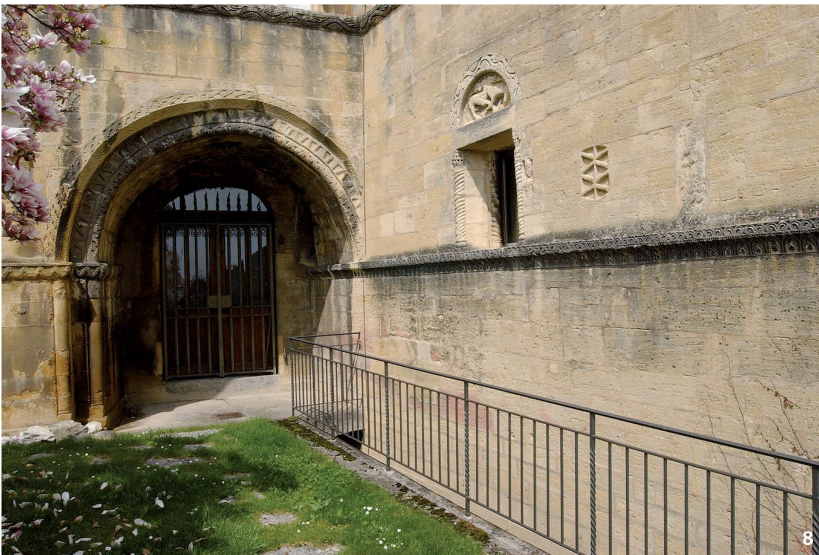
Une enceinte monumentale

Le côté ouest de l'éperon, plus vulnérable, a fait l'objet au Moyen Âge d'un important travail de fortification comprenant un rempart flanqué de tours et bordé d'un large fossé (fig. 1). A l'extrémité sud de cette muraille, un unique passage

Fig. 8
Entrée et façade romanes du château de Neuchâtel de la seconde moitié du 12^e siècle.

Romanische Pforte und Fassade des Schlosses von Neuenburg in der zweiten Hälfte des 12. Jahrhunderts.

Entrata e facciata romanica del castello di Neuchâtel, seconda metà del XII secolo.



8

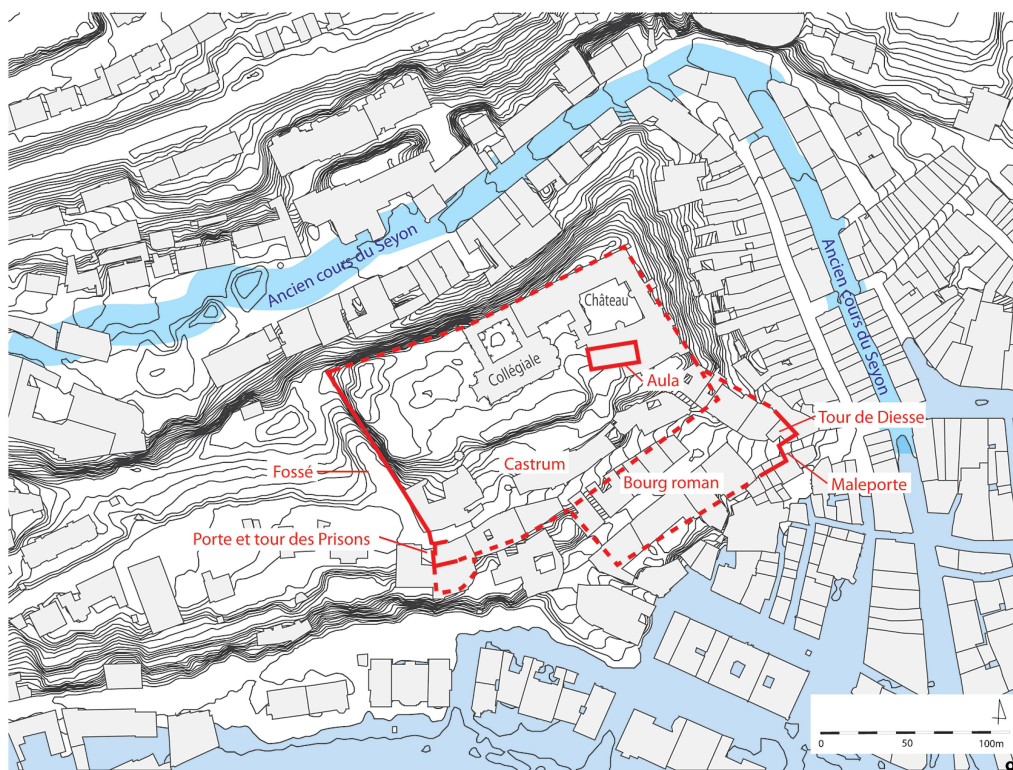
assurait l'accès à la ville. A cet emplacement subsiste aujourd'hui la tour des Prisons, dont la construction a pu être datée par ¹⁴C des années 1156-1224. Cette tour de 30 m de hauteur, en petits moellons de pierre jaune alternant avec de gros blocs à bossage en roc, s'appuie sur une portion de muraille longue d'une quinzaine de mètres et percée d'une porte ouvrant au droit du fossé. Cette muraille, plus ancienne, est parementée du côté extérieur, sur une hauteur de 7 m, en grands blocs de roc blanc du Jura et, au-dessus, sur 2 m, par un impressionnant appareil de grands quartiers de granit grossièrement débités, vraisemblablement dans des blocs erratiques. Nombre des blocs en roc blanc présentent des faces usées avant leur mise en place, signe d'un remploi, et sont percés de trous de louve, ce qui laisse supposer qu'ils ont été récupérés sur un site gallo-romain. Plus précisément, certains blocs de stylobate (base d'une colonnade) creusés d'une coulisse ont leur exact équivalent dans la cour de l'établissement antique de Colombier, situé à environ 6 km de là. Le parement est rythmé par une alternance presque régulière de deux hauteurs d'assise, encore soulignée par un léger ressaut horizontal à environ 3 m de hauteur. La porte elle-même, en grandes pièces de roc blanc et bien que de petites dimensions (largeur: 2.10 m, hauteur: 2.50 m), est couverte d'un linteau droit reposant sur deux coussinets moulurés. Au sud de la porte, une saillie franche de 0.8 m de profondeur est visible sur toute la hauteur conservée, tandis qu'une rupture dans l'appareil au nord laisse supposer qu'un aménagement identique s'y trouvait, dessinant deux bastions faiblement saillants.

Sur la face intérieure de l'enceinte, seul le parement environnant la porte est accessible. Il est formé de petits moellons quadrangulaires en pierre jaune régulièrement assisés. De part et d'autre de l'entrée et sur au moins 4 m de hauteur, les traces d'aménagements maçonnés démolis lors de la construction de la tour évoquent l'existence d'un mur épais, isolant le passage du

Fig. 9
Situation des vestiges du castrum
rodolphien de 1011.

*Nachweise der rudolfinischen
Königsburg von 1011.*

Situazione delle vestigia del castrum
dei Rodolfi del 1011.



cœur de la fortification, et d'un chemin de ronde. Plus qu'un simple passage dans la muraille, l'ensemble constitue un ouvrage relativement étudié. Il est, nous l'avons vu, antérieur à la tour et, typologiquement, cette portion de muraille ne s'intègre pas au corpus régional du milieu du 12^e siècle. Les investigations ont montré qu'à cette époque les constructeurs utilisaient uniquement des petits moellons et des gros galets; dans le cas de bâtiments prestigieux, comme la résidence seigneuriale et la Collégiale de Neuchâtel ou l'église prieurale de Bevaix, ils font usage d'un moyen appareil régulier de pierre de taille locale, la pierre d'Hauterive, finement travaillée et sculptée (fig. 8). De grands blocs antiques sont parfois utilisés dans certaines églises romanes, mais uniquement en fondation ou pour renforcer un chaînage et toujours à proximité immédiate d'un établissement gallo-romain. Le réemploi ostentatoire de blocs de grand appareil gallo-romain, transportés

sur 6 km, pour la porte de la tour des Prisons constitue donc un cas particulier, tout comme les assises de granit qui la surmontent. Ces observations laissent supposer que le pan de muraille des Prisons appartient à une phase de développement du site très différente, et probablement bien antérieure, de l'aménagement roman de la colline.

En l'absence d'autres vestiges reconnus, seules la topographie et notre connaissance des périodes suivantes nous permettent de proposer une restitution du reste de l'enceinte de cette époque, sous la forme d'une muraille quadrangulaire dont le tracé suit l'arête rocheuse. Ce tracé semble exclure la Maleporte, qui, documentée en 1921 au moment de la démolition de ses derniers vestiges, avait d'ailleurs un aspect très différent. Elle a été construite plus tard, sans doute au 12^e siècle encore, pour fermer la première extension du bourg du côté du Seyon.



Fig. 10
Dégagement des vestiges de la
Maleporte en 1921.

*Abbruch der Überreste der
Maleporte 1921.*

Smantellamento delle vestigia della
Maleporte nel 1921.

Fig. 11
Ancien mur sud de l'aula rodol-
phienne contre lequel s'appuie la
camera romane.

*Ehemalige Südmauer der rudolfi-
nischen aula, auf die sich die roma-
nische camera stützt.*

L'antico muro meridionale dell'aula
dei Rodolfi, alla quale è annessa la
camera romanica.



Au cœur du castrum, l'aula

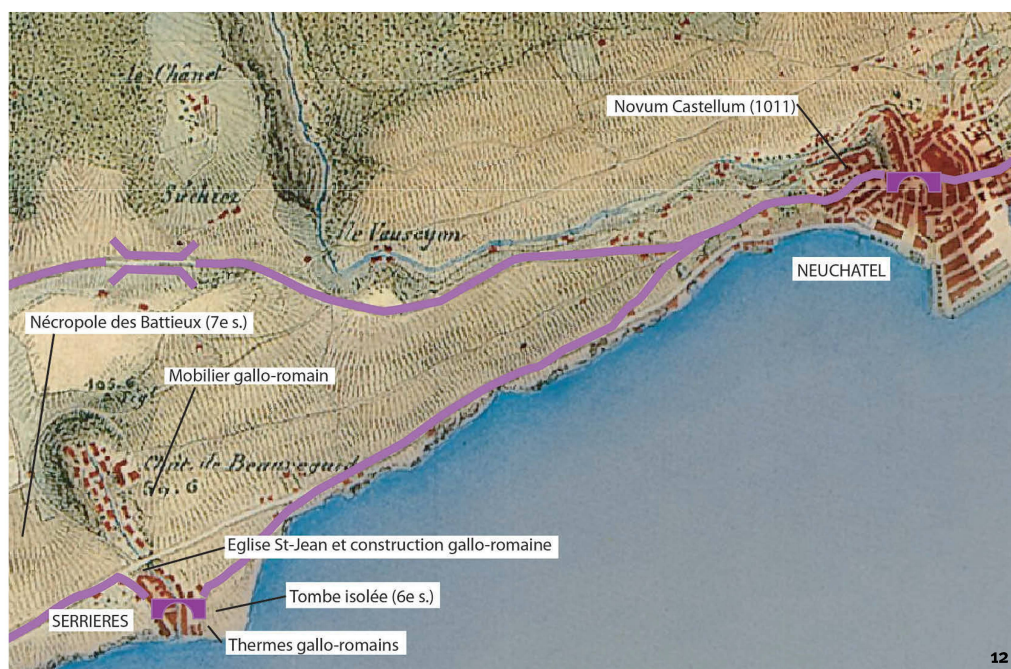
A l'intérieur de l'aire fortifiée, l'analyse de la documentation du début du 20^e siècle permet de repérer, à l'emplacement du château, des pans de maçonneries bien caractérisés dessinant une vaste construction maçonnée (25 x 10 m), à l'origine de l'actuelle aile sud-ouest de l'édifice. De petites fenêtres en éclairaient le rez-de-chaussée, alors qu'aucune trace d'un éventuel étage, ni de l'entrée du bâtiment, n'a été identifiée avec certitude. Cette première construction est antérieure à l'aile résidentielle romane (vers 1160), puisque les maçonneries de cette dernière s'y appuient, et doit correspondre à un programme complètement différent et bien plus ancien, car une fenêtre a été masquée par la camera romane, attestant qu'il ne s'agit pas d'une simple étape de chantier. A cet emplacement, et au vu de son usage ultérieur, il ne peut s'agir que d'une aula, grande salle qui constitue alors le cœur fonctionnel et symbolique de la résidence seigneuriale.

Ces vestiges ne sont pas datables par eux-mêmes, mais on hésite à attribuer la construction d'une fortification de plus d'un hectare et d'une aula de 250 m² aux seigneurs de Neuchâtel de la première moitié du 12^e siècle. En effet, à cette époque, d'après les travaux de Jean-Daniel Morerod, ces seigneurs, qui n'entrent dans l'histoire écrite qu'à partir des années 1140, ne sont pas les puissants comtes de la fin du siècle et surtout, profitant d'un mariage avantageux, ils résident essentiellement dans leur seigneurie d'Arconciel (FR) dont ils prennent généralement le nom. Par contre, une telle construction correspondrait bien à ce que nous savons de *Novum Castellum*, ce castrum de tradition carolingienne. Ce genre de *palatium in castro* regroupe généralement au sein d'une même aire fortifiée une aula, un lieu de culte (notons à ce sujet que l'étude archéologique de la collégiale de Neuchâtel a d'ores et déjà révélé l'existence d'une construction antérieure au début du chantier roman de 1190 et que la présence d'un chapelain de Neuchâtel est attestée au milieu du 12^e siècle), des logements et divers bâtiments à

Fig. 12
Situation des vestiges historiques
antérieurs à l'an Mil à Serrières et
Neuchâtel.

Karte der historisch belegten
Nachweise des ersten Jahrtausends
n.Chr. in Serrières und Neuenburg.

Le vestigia storiche anteriori l'anno
Mille a Serrières e Neuchâtel.



vocation agricole ou artisanale, le tout étant distribué sans souci urbanistique en un pôle noble et un pôle utilitaire. Ainsi, de par sa surface, sa situation topographique et ses aménagements, le *castrum* de Neuchâtel serait comparable aux *castra* impériaux contemporains de Werla (D), de Grone (D) et de Zurich.

La communauté villageoise de Serrières

Tous les indices, archéologiques, toponymiques et historiques, concourent à faire de *Novum Castellum* une fondation neuve à vocation militaire, destinée à contribuer au contrôle d'un passage stratégique dans le conflit récurrent qui oppose Rodolphe III à l'empereur. Il existe cependant à cette époque une population civile, mais elle semble alors établie à quelque distance de là, sur un site occupé depuis l'Antiquité.

Un premier établissement gallo-romain

A environ 1800 m à l'ouest du château de Neuchâtel coule la Serrière, une courte rivière

(600 m de la source à l'embouchure) très encaissée et dont les rives ont livré du mobilier gallo-romain (monnaies, briques, tuiles), signalé dès le 19^e siècle, ainsi que deux ensembles architecturaux de la même époque. Le premier, situé sur l'ancien cordon littoral, a été fouillé par l'architecte Eugène Colomb après que «(...) en creusant les fondations de trois nouvelles maisons ouvrières au nord de la Cuisine populaire Suchard, les ouvriers ont mis au jour au mois d'avril 1908 toute une série de murs et une quantité de débris de tuiles et de briques». Encore en partie visibles, ces vestiges ont été documentés en 2006 par l'OPMS et se sont révélés appartenir à des bains gallo-romains d'une surface d'au moins 500 m². Ceux-ci étaient encore occupés dans le dernier tiers du 3^e siècle de notre ère au vu de la découverte d'un antoninien d'Aurélien frappé à Milan entre 270 et 275, selon la détermination de Gilles Perret.

En amont, à une centaine de mètres en bordure de la petite falaise qui domine la rive droite de la rivière, le temple de Serrières (ancienne église St-Jean) a été fouillé en 1945 par l'architecte Samuel Perret. Ces fouilles, complétées

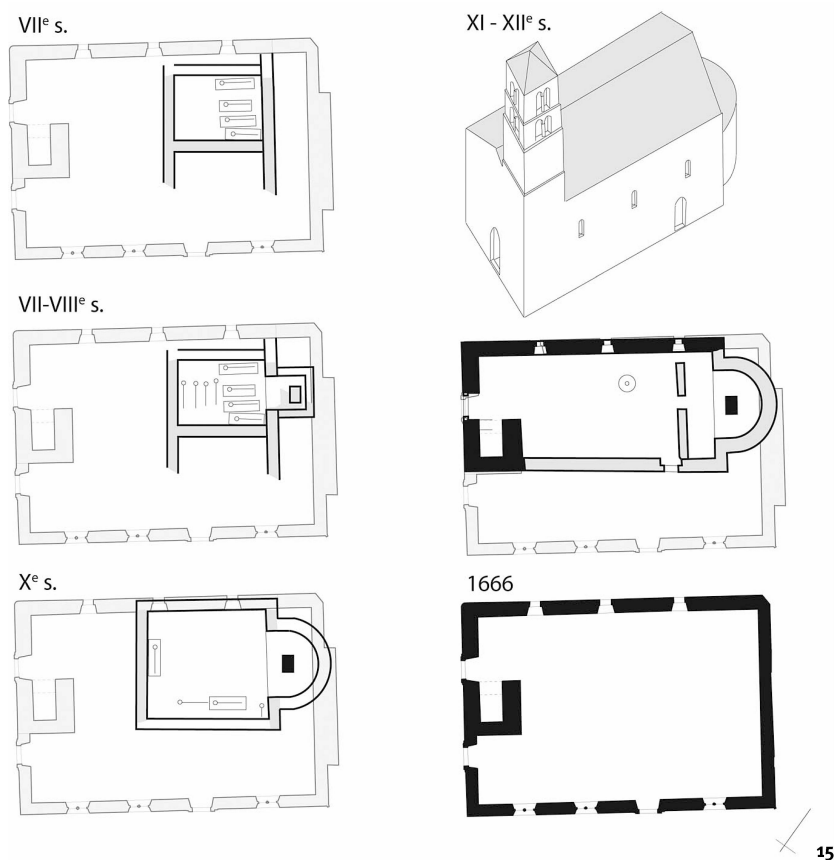


Fig. 15
Principales étapes du développement
de l'église de Serrières.

*Die wichtigsten Bauetappen der
Kirche von Serrières.*

Principali fasi costruttive della chiesa
di Serrières.

Fig. 16
Éléments d'applique en os provenant
des fouilles du chœur de l'église de
Serrières et appartenant très proba-
blement à un coffret reliquaire des
7^e-8^e siècles.

*Die Reste von Appliken aus Knochen
stammen wahrscheinlich von einem
Reliquiar des 7.-8. Jh., das im Chor
der Kirche von Serrières ausgegraben
wurde.*

Elementi d'applique d'osso, dagli
scavi nel coro della chiesa di Serrières.
Essi appartenevano probabilmente a
una lippanoteca del VII-VIII secolo.

A cette époque – comme l'a montré l'étude de Jacques Bujard – à l'emplacement actuel du temple, une petite *memoria* rectangulaire (3.7 m par 5.2 m) adossée à un mur gallo-romain abritait quatre tombes en dalles ayant reçu des inhumations successives. Alignées à l'extrémité orientale du bâtiment, elles laissent supposer une fonction funéraire familiale du monument. L'amorce d'un local supplémentaire au sud permet de penser que le mausolée faisait partie d'un ensemble bâti plus important reprenant en partie l'ancienne construction gallo-romaine. Un petit chœur carré, doté d'un autel maçonné, est ensuite ajouté à l'est du bâtiment primitif, qui devient dès lors une église dont le plan rappelle plusieurs exemples régionaux des 6^e-8^e siècles.

Cinq tombes non dallées et orientées nord-sud viennent alors occuper la partie occiden-

tale de la nef. L'une d'elles renfermait en 1945 une «boucle de ceinturon en fer avec traces de revêts de bronze» évoquant encore le mobilier du 7^e siècle. Les fragments d'un coffret reliquaire en os découverts en 1998 pourraient aussi être attribués à cette époque.

La communauté doit prospérer puisqu'aux 9^e-10^e siècles l'église est reconstruite deux fois plus vaste, sous la forme d'une nef trapue de 6 m par 7 m terminée par une grande abside. Au centre de cette dernière, la base maçonnée enduite de l'autel était environnée d'un dallage de grande qualité, formé de carreaux de terre cuite et de marbre incrustés dans le sol de mortier de tuileau. Aux 11^e-12^e siècles, l'église est à nouveau reconstruite, avec une nef deux fois plus longue et une nouvelle abside. Un étroit clocher, toujours existant, est élevé dans l'angle sud-ouest de la nef, alors qu'une barrière de chœur est construite au-devant de l'abside et que des fonts baptismaux sont aménagés dans la nef.

De Serrières à Neuchâtel

L'existence sur le long terme d'une communauté est donc bien attestée à Serrières, alors qu'à Neuchâtel, en l'absence de toute trace historique, aucune communauté organisée ne s'y trouve avant les premiers témoignages de l'existence du bourg au milieu du 12^e siècle. Or cette époque correspond aussi à l'arrêt du développement de l'église de Serrières, qui ne sera plus agrandie avant 1666 (!), et précède de peu l'érection de la collégiale Notre-Dame de Neuchâtel dès 1190. On peut en déduire un déplacement, dans le courant du 12^e siècle, de l'ancien centre de peuplement au profit du nouveau bourg qui se développe au pied du château. Remarquons à ce sujet que, malgré l'occupation certaine du site de Serrières, coïncé entre Auvèrrier et Neuchâtel, celui-ci n'est pas cité en 1011 et que, bien qu'ayant toutes



16

Crédits des illustrations

OPMS (fig. 1, 3, 6-7, 10-11, 15); fond Swisstopo (fig. 2); fond SITN (fig. 9); fond extrait de la carte Ostervald, 1838-1845 (fig. 12)

A. Godet, Fouilles faites au château de Neuchâtel. Musée Neuchâtelois, 25, 1888, pp. 55 (fig. 4)

M. Merian, Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae (...). Frankfurt am Main, 1654 (fig. 5)

Musée d'art et d'histoire, S. Iori (fig. 8)

OMAN (fig. 13)

E. Quartier-La-Tente, Le canton de Neuchâtel, vol. I. Neuchâtel, 1897, p. 388 (fig. 14)

Laténium, J. Roethlisberger (fig. 16)

Remerciements

Publié avec le soutien de l'Office de la protection des monuments et des sites, Neuchâtel.

les caractéristiques physiques d'un village et constituant le siège d'une paroisse étendue, il ne formait pas au Moyen Âge une communauté autonome. On peut donc supposer que le *castrum* de Neuchâtel, puis son bourg, ont été élevés sur le territoire de Serrières, dont ils ont rapidement amoindri le rôle. Par comparaison, à l'autre extrémité du domaine offert en 1011, l'église paroissiale et le village de Saint-Blaise connaissent un important développement architectural tout au long du Moyen Âge.

Bibliographie

J. Bujard et C. de Reynier, Aux origines de la ville de Neuchâtel: La porte du Chastel et la Maleporte. *Revue historique neuchâteloise*, 3-4, 2003, pp. 227-254.

J. Bujard et C. de Reynier, Les châteaux et les villes du Pays de Neuchâtel au Moyen Âge – Apports récents de l'archéologie. *Mittelalter - Moyen Âge - Medioevo*, 2006-2, pp. 69-102.

J.-D. Morerod, Comment fonder une principauté d'Empire? Les signes manifestes du pouvoir comtal à Neuchâtel. In: J.-D. Morerod et alii, *La Suisse occidentale et l'Empire*. Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, 2004, pp. 137-163.

Zusammenfassung

In einem Dokument, das aus dem Herzogtum Burgund stammt und vom 24. April 1011 datiert, wird Neuenburg zum ersten Mal erwähnt als *Novum Castellum regalissimum sedem* (neue, sehr königliche Burg). Für diese Epoche bezeugen Archäologie, Geschichte und Toponomastik eine relativ dichte, in Verwaltungseinheiten und Gütern organisierte Besiedlung am Fuss des Neuenburger Juras und der angrenzenden Täler. Die seit 150 Jahren andauernden archäologischen Untersuchungen in der Stadt Neuenburg erlauben es heute, *Novum Castellum* als grosses, königliches castrum zu interpretieren, das um das Jahr 1000 *ex nihilo* gegründet und mit einer Umfassungsmauer, befestigten Stadttoren und einer aula versehen wurde. Zur gleichen Zeit prosperierte seit dem 6.-7. Jh. (und wahrscheinlich schon früher) unweit des heutigen Quartiers von Serrières eine kleine Gemeinschaft mit einer Kirche. Als im 12. Jh. die Festung Zentrum der Lehnsherrschaft wurde, verlagerte sich diese Gemeinschaft nach Neuenburg. |

Riassunto

Neuchâtel trova menzione per la prima volta come *Novum Castellum regalissimum sedem* (Neuchâtel, residenza oltremodo reale) in un documento emesso dalla cancelleria di Borgogna e datato 24 aprile 1011. L'archeologia, la storia e la toponomastica consentono di ricostruire, durante tale periodo, un'occupazione relativamente densa ai piedi del Giura neocastellano e nelle vallate intermedie, in un quadro amministrativo e demaniale organizzato. 150 anni di ricerche archeologiche di varia natura, condotte nella città di Neuchâtel, lasciano intravedere *Novum Castellum* come un ampio *castrum* reale, fondato *ex nihilo* attorno all'anno Mille e dotato di mura di cinta, porte fortificate e di un'*aula*. Nello stesso periodo, non lontano dall'attuale quartiere di Serrières, una piccola comunità prosperava attorno alla propria chiesa fin dal VI-VII secolo, e forse già prima. Dal XII secolo tuttavia, la popolazione si concentra a Neuchâtel, quando la fortezza diventerà capitale della signoria. |